

ne croyait pas à son existence.

Mon prédécesseur, le P. François-Xavier, y avait déjà employé l'argent de sa patrie, la catholique Espagne ; la France, que je représentais, ne resta pas en arrière, non plus que l'Italie sous le R. Père Gardien actuel, qui est Italien. Enfin, le Révérendissime Père Jacques de Castelmadama, Custode actuel de Terre-Sainte, dont ce sera l'éternel honneur d'avoir sorti de son obscurité et rendu au culte le sanctuaire de S. Joseph, n'a jamais cessé d'encourager les efforts faits dans ce but et y a consacré tout ce qu'il pouvait prélever sur les aumônes du monde entier sans nuire aux autres œuvres de la Custodie. Mais jusqu'ici le contingent le plus fort a été apporté d'Amérique par le R. Père Vissani, commissaire général de Terre-Sainte, et c'est à lui que nous devons la délivrance définitive des anciennes ruines. Le Révérend Père va de plus entreprendre la reconstruction de la nouvelle Casa-Nuova restée inachevée depuis plusieurs années faute de ressources, et désormais les pèlerins pourront trouver à Nazareth une hospitalité large et confortable. Il ne manquera plus que la route au moins carrossable pour que Nazareth et S. Joseph voient affluer de nombreux pèlerins.

Vous le voyez, Mon Très Révérend Père, c'est un véritable concours qui va s'ouvrir entre les nations et dans lequel chacune s'efforcera de faire plus que les autres pour S. Joseph et la Ste Famille. Plus que d'autres la France a besoin des secours d'En-Haut ; elle doit donc aussi faire plus que les autres. Il y va de son honneur.

Encore une fois, Mon Très Révérend Père, voilà mon espérance ; je vous l'ai exposée simplement en vous priant de la communiquer à vos abonnés. Qu'ils ne regardent pas de qui vient une telle idée ; qu'ils regardent plutôt Jésus, Marie, Joseph, dont il recherche uniquement la gloire. Puis, si vraiment cette idée réalise un vœu secret et un besoin intime des cœurs, qu'ils répondent à mon appel et mon rêve sera bientôt une réalité.

Agrécz, etc.,

FR. PROSPER-MARIE, *de Marennes.*

— 546 —

---

Frère Joseph de Naples, notre Procureur, à l'habileté duquel la Terre-Sainte doit les acquisitions qu'elle a faites pendant ces 20 dernières années en Galilée : à Cana, à Séphoris, à Naïm et à Capharnaïm, put mener à bonne fin les négociations. Et c'est ainsi que, arrivé le premier décembre à Nazareth, je pus pratiquer les fouilles dont je vous entretenais dans ma lettre du premier janvier suivant.